

TRAIL DU TIGRE – Dimanche 05 octobre 2025

Salle de la gare – 85640 Mouchamps

CIRCUITS TRAIL CHRONOMETRES :

- **36kms:** Départ 8h00 - Tarif : 17€ licencié(e) - 19€ non licencié(e)
→ Espoirs à Masters - **Inscription uniquement en ligne.**
- **24kms:** Départ 8h45 - Tarif : 14€ licencié(e) - 16€ non licencié(e)
→ Juniors à Masters - **Inscription uniquement en ligne.**
- **12kms:** Départ 9h30 - Tarif : 12€ licencié(e) - 14€ non licencié(e) / + **3€ sur place.**
→ Cadets à Masters.
- **8,5kms :** Départ 10h00 - Tarif : 10€ licencié(e) - 12€ non licencié(e) / + **3€ sur place.**
→ Cadets à Masters.

A l'inscription, il vous sera demandé :

- **Licencié(e) : Votre licence en cours de validité FFA / FFTRI**
- **Non licencié(e) : joindre une attestation PPS (Parcours Prévention Santé) à imprimer ou télécharger, de moins de trois mois, délivrée par la FFA sur le site <https://pps.athle.fr/>**
- **Pour les mineurs doit être ajouté une autorisation parentale.**
- **Une pièce d'identité pourra également être demandée lors du retrait du dossard.**
- Inscriptions par internet : <https://www.chrono-start.com>
 - **Obligatoire sur le 24 et 36 kms, pas d'inscriptions sur place**
 - Montant de l'inscription hors frais de plate-forme
 - Renseignements : www.ccam-mouchamps.fr ou 06 67 08 83 26
- Retrait des dossards le dimanche 05 octobre à partir de 6h30.
- Récompenses : un lot par coureur – un sandwich et une boisson à l'arrivée.

- Récompenses pour les 3 premières femmes et 3 premiers hommes sur les 4 courses.
- Ravitaillements : 1 pour le 8,5 et 12kms – 2 pour le 24kms – 3 pour le 36kms
- Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation.

CONSIGNES DE SECURITE :

Les concurrents doivent respecter le balisage et les consignes des organisateurs, sur les parcours des signaleurs seront placés pour assurer leur sécurité. Les concurrents doivent respecter le code de la route, ; ils ne sont pas prioritaires par rapport aux autres usagers circulant sur la voie publique.

Les accompagnateurs ne sont pas admis sur les circuits, les animaux de compagnie sont interdits sur les circuits. Il est fortement conseillé d'avoir une lampe frontale au départ du 36kms (8h)

ASSURANCE ET RESPONSABILITE :

Les organisateurs sont assurés par une responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux participants de s'assurer individuellement.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique, d'accident pour un non-respect du code de la route et des consignes de l'organisateur. En cas de perte ou de vol d'objet.

ANNULATION ET RESTITUTION DES FRAIS D'INSCRIPTION :

En cas de force majeure, mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler les courses (sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement) Aucun remboursement d'inscription individuel quels que soient les motifs du désistement, par contre le concurrent inscrit peut se faire remplacer (échange de dossard) dans la limite de 48h avant le départ de la course.

PROTOCOLE SANITAIRE :

L'organisation pourra être amenée à modifier le déroulement de l'épreuve selon les contraintes sanitaires. Chaque participant s'engage à respecter le protocole sanitaire mis en place au moment de l'épreuve.

MODIFICATION DU REGLEMENT :

Le comité d'organisation se réserve de droit de modifier le règlement, les parcours et les horaires. Chaque concurrent s'engageant à vérifier la veille de l'épreuve pour prendre connaissance des changements.

METEO :

En cas de très mauvaises conditions météorologiques, les organisateurs se réservent le droit de modifier une partie ou la totalité du parcours pour des raisons de sécurité et ce même si la course a débuté.

Les horaires de départ peuvent être modifiés, seuls les lieux de départ et d'arrivée resteront inchangés.

L'épreuve pourrait être annulée sans remboursement de l'inscription.

DROIT A L'IMAGE :

Les coureurs par leur participation, autorisent l'exploitation des images (sur tout support) sur lesquelles ils peuvent être visibles. Les résultats des épreuves seront affichés à l'arrivée ainsi que sur le site de Chrono-start.

POSTE DE SECURITE :

Un poste de secours sera présent sur le site durant l'intégralité des épreuves. Les commissaires seront habilités à retirer le dossard et mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

A titre individuel, chaque concurrent sera tenu à porter assistance à toute personne en difficulté si nécessaire.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors de lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors-course du concurrent fautif. Chaque concurrent veillera à réduire au minimum son impact sur l'environnement et à ne pas quitter le parcours indiqué, que ce soit sur les parties publics ou privés des circuits.

CONNAISSANCE ET ACCEPTATION DU REGLEMENT :

En faisant acte d'inscription, chaque concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et à s'engager à le respecter.

MOUCHAMPS le 13 mai 2025.